

LES GRANDS PRINCIPES A RESPECTER EN TOUTES CIRCONSTANCES

■ Rappel :

Sur tous les sites naturels d'escalade, **le port du casque est obligatoire pour tous les pratiquants*** lors des sorties d'escalade organisées par les clubs FFCAM, et vivement recommandé dans les sorties individuelles.

Il est aussi vivement recommandé de le porter lors de l'ouverture de voies sur SAE.

■ Attention à la longueur de la corde :

Sur SAE :

Elle doit avoir une longueur de **2,5 à 3 fois la plus grande hauteur de la structure** (attention prendre en compte le développé des voies).

Sur SNE :

Elle doit avoir **au moins** une longueur **de plus du double du développé de la voie** à parcourir.

(Dans les deux cas ne pas oublier de réaliser le nœud de sécurité en bout du brin dormant)

Sur Grandes voies équipées :

Consulter le topo et prendre en compte **l'espace le plus grand séparant deux relais successifs et la ligne de rappel prévue pour redescente ou accéder au pied de la voie.**

Dans ce cas doit être pris en compte **l'espace le plus grand séparant deux relais successifs de la ligne de rappel.**